

Séance de conseil du 30 juin 2008

Délégation

Invité par l'entreprise Monnin SA pour l'inauguration officielle de sa nouvelle usine, le 22 août prochain, le conseil municipal s'y rendra avec grand plaisir, en une délégation qui doit encore être définie exactement.

Transports nocturnes : Sonceboz en est !

Ayant reçu de la Conférence régionale des transports le nouvel horaire de la desserte nocturne du Vallon de Saint-Imier, le conseil a décidé que la commune y participera financièrement, pour une année.

Le nouveau bâtiment à la rue du Collège

C'est finalement à la rue du Collège, soit à l'ouest du bâtiment scolaire, que sera érigé le nouvel immeuble communal.



Le conseil en a en effet décidé ainsi, après divers entretiens, notamment avec le corps enseignant et les riverains. Ces entretiens ont porté notamment sur le nouveau système scolaire dit «-2 +2», lequel exigera que soient regroupées les classes de jardin d'enfants et celles de première et deuxième années, afin de permettre entre elles une certaine perméabilité. Dans ce sens, un nouveau bâtiment proche des classes actuelles de 1^{ère} et 2^e années sera moins onéreux que le transfert de ces dernières à la rue des Prés.

Par ailleurs, si elle ne demandait qu'une modification mineure du plan de zones, l'implantation à la rue des Prés aurait pu engendrer des oppositions et ainsi faire durer la procédure jusqu'à deux ans. Ce que nul ne souhaite bien évidemment !

Au travail !

La suite de ce projet passe par la mise en place d'une commission de construction, qui sera au complet et se mettra donc au travail dès la rentrée d'août. Prochaine étape, l'étude de l'avant-projet que concoctera l'architecte mandaté. /dez

Eaux claires: un effort soutenu

Le conseil municipal a pris acte avec une grande satisfaction de la subvention qui sera versée par l'OPED (Office de la protection des eaux et des déchets), pour le chantier qui a permis d'éliminer les eaux claires parasites le long de la rue Rosselet-Challandes. Cette subvention se monte à 37'140 francs.

Place Centrale : résultat apprécié

Le nouvel aménagement de la Place Centrale est maintenant achevé, avec notamment un pavage du meilleur goût. L'exécutif est très satisfait du résultat et planche désormais à la touche florale qui manque encore en cet endroit. Des bacs ou autres arbustes seront probablement installés sur cette place.

Les nouveaux citoyens seront accueillis

Le 24 octobre prochain se déroulera la cérémonie d'accueil des nouveaux citoyens. Un petit groupe de travail a été mis en place pour organiser cette manifestation. Il est composé de Sylvia Hasler, Chantal Vaucher, Henri Châtelain, Blaise Jan et Paul-André Jeanfavre.

Dans l'optique de cette cérémonie, le conseil municipal avait contacté les sociétés locales, pour leur proposer de s'y présenter. Une dizaine d'entre elles ont répondu favorablement à cette invitation. /dez